



Le cercle d'escrime de Meaux

A le plaisir de vous inviter à

3 octobre 2010

« L'aigle de Meaux »

CDE77 – challenge de l'avenir

Centre Médico Sportif
Stade Tauziet (face au garage Renault)
24 Avenue Franklin Roosevelt
77100 Meaux

Accès automobile : suivre la direction Chalons, puis le fléchage Stade Tauziet.

REGLEMENT

1. Catégories :

Poussins- Poussines	nés en 2002.2003 si 8 ans révolus le jour de l'épreuve.
Pupilles- Pupillettes	nés en 2001.2000
Benjamins- Benjamines	nés en 1999.1998
Minimes G .F	nés en 1997.1996

Un regroupement, gratuit, pour les moins de 8 ans (2003.2004) aura lieu à 11h30, au fleuret sec.

2. Armes :

Les poussins, fleuret électrique, lame 0, poignée droite.
Les pupilles, fleuret électrique, lame 0, poignée droite.
Les Benjamins, fleuret électrique, lame 2, poignée droite.
Les minimes, fleuret électrique, lame 5.

3. Tenue :

Tenue 350 N (veste et pantalon), sous cuirasse 350 N, 800 N pour les minimes.
NORMES OFFICIELLES FFE.

4. Licence :

Présentation obligatoire de la licence 2011, sauf inscription sur le site de la FFE, rubrique compétition .

5. Droits d'engagement :

Les droits d'engagement sont de 8 Euros par tireur.

6. Horaires :

08h30 : Catégories Minimés G / F
09h30 : Catégories Benjamins- Benjamins
11h00 : Catégories Poussins - Poussins
11h30 : Catégories – 8 ans
13h00 : Catégories Pupilles - Pupillettes

Les inscriptions seront closes 15 minutes plus tard.

7. Formule :

Un tour de poule sans éliminé suivi d'un tableau d'élimination directe. La troisième place ne sera pas tirée.

1. POULES :

- de 8 ans : 3 touches 2 minutes
- Poussins et pupilles Benjamins : 4 touches 3 minutes
- A partir de minimés : 5 touches 3 minutes

2. ELIMINATIONS DIRECTES :

- Poussins pupilles : 6 touches 2X2 mn avec 30 secondes de pause
- Benjamins : 8 touches 2X2 mn avec 30 secondes de pause
- Minimés : 10 touches 2X3 mn avec 1 mn de pause

8 . Arbitrage

Chaque salle doit prévoir 1 arbitre pour 4 tireurs engagés dans la journée. Les arbitres percevront une indemnité en fonction du diplôme qui devra être présenté lors de l'inscription et au tarif en vigueur au département 77.

9. Inscriptions

Au plus tard le 30 septembre 2010, en ligne sur le site de la FFE rubrique compétition.
[www ;escrime-ffe.fr](http://www.escrime-ffe.fr)

10 . Récompenses

Au plus 8 prix par catégories Garçons et au plus 4 prix par catégories Filles
Un diplôme des belles armes sera attribué, un prix au meilleur melleois et le challenge de l'aigle de Meaux attribué au club marquant le plus de points à l'issue de la compétition suivant le barème :
Pour chaque catégorie ; 10 points au premier, 8 points au deuxième, 7 points au troisième, 6 points au cinquième, 5 points au sixième, 4 points au septième et 3 points au huitième.
Coefficient de 1 pour un nombre de 1 à 9 tireurs dans la catégorie, 2 pour un nombre de 10 à 19 tireurs et 3 pour un nombre égal ou supérieur à 20

11 . Directoire technique

Le directoire technique est seul habilité à étudier les recours et à trancher les cas litigieux. Sa décision sera sans appel sur le lieu de la compétition.

12 . Divers

La journée se déroulera sans interruption. Vous trouverez boissons et sandwichs à votre disposition.

Le CEM décline toute responsabilité en cas de perte et /ou de vol pendant la compétition.

Le CEM , organisateur du challenge, se réserve le droit d'apporter les aménagements nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

L'aigle de Meaux

Est organisé par le cercle d'escrime de Meaux avec le concours de la Direction des sports de la ville de Meaux, les enseignes : Match, Jean Lefevre IDF , Monceau Fleurs, Cpoy Mots plus, Intersport, boulangerie Pretignac, SAS Viabus et le Crédit Agricole .

Merci à eux